



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Ce document comporte des exigences relatives à la sécurité

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet Construction CSI à Laval - ASFC	
Solicitation No. - N° de l'invitation EF944-183269/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client EF944-183269	Date 2019-03-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTC-200-15225	
File No. - N° de dossier MTC-8-41360 (200)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-04-01	Time Zone Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Constr CSI, IHC Const	Buyer Id - Id de l'acheteur mtc200
Telephone No. - N° de téléphone () - ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION No.2

Cette modification a pour but de repousser la date de fermeture de cet appel d'offres.

Enlever :

Date de fermeture

2019/03/20 14:00 Heure normale de l'Est (HNE)

Insérer :

Date de fermeture

2019/04/01 14:00 Heure normale de l'Est (HNE)

Cette modification a pour but aussi, de répondre à certaines questions reçues pendant l'affichage de l'appel d'offres ainsi qu'ajouter l'Addenda No. **2 et 3** ci-joints.

<p>Section de devis 08 71 10. Dans ce projet la quincaillerie de porte dans la section de devis 08 71 10 est décrite avec des numéros de modèles de manufacturiers très ciblés, (qui sont tous représentés par la même entreprise) et énumérée de façon à réduire au maximum les tentatives de demandes d'équivalence, ne serait-il pas plus juste pour l'ensemble des manufacturiers de quincaillerie d'avoir plutôt une description générique précise des différents éléments ce qui laisserait le choix aux sous-traitant d'utiliser le manufacturier qui aurait les meilleurs prix ? D'autres projets complexes ont été faits avec des descriptions génériques, avec des résultats très probants, tant au niveau des prix soumis qu'à la qualité des items fournis.</p>	<p>Vue la grande complexité et le volet sécuritaire du projet et la grande variété des fonctions, il a été déterminé que les spécifications de quincaillerie comporteraient des numéros de produits spécifiques afin de bien cibler les besoins fonctionnels et de qualités et également afin d'assurer la compréhension et les suivis par les professionnels et le client. Cependant, des produits équivalents peuvent soumis pour revus et approbations par les professionnels, le tout conformément à l'article 2.2.6 de la section de devis 08 71 10 émise dans l'addenda A01.</p>
<p>Les sections de devis suivantes semblent manquantes bien qu'elles soient mentionnées dans la table des matières :</p> <ul style="list-style-type: none">- 08 11 00 – Portes et bâtis en métal- 10 14 00 – Signalisation dans les bâtiments- 12 21 23 – Stores à enroulement <p>Merci de bien vouloir les faire parvenir par addenda.</p>	<p>Les sections 08 11 00 - Portes et bâtis en métal et la section 10 14 00 signalisations dans le bâtiment seront émises dans un addenda à venir. La section 12 21 23 - Stores à enroulement sera supprimée de la table des matières et les toiles solaires identifiées aux plans seront prévues hors contrat.</p>

<p>Dans la section de devis 01 35 29.06 – SANTÉ ET SÉCURITÉ (art. 1.9), il est dit : « Sur ce chantier, il est prévu que les travaux suivants seront exécutés par un entrepreneur externe qui n'est pas engagé par l'Entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Câblage fait par Services Partagés pour les TI - Installation du mobilier exclu du contrat - Signalisation intérieure et extérieure » <p>Cela signifie-t-il que les travaux de la division 27 - Communication, de la section 12 50 00 - Mobilier et de la section 10 14 00 – Signalisation dans les bâtiments sont exclus de notre mandat?</p>	<p>Non aucunement, les éléments détaillés aux sections de devis font parties intégrantes du contrat. Le mobilier détaillé à la section 12 50 00 est du mobilier qui doit être acheté et installer dans le présent contrat. Lorsqu'on parle de meubles exclus du contrat, nous parlons des meubles qui sont à la charge du client, donc non détaillés aux documents d'appel d'offres. De plus, au niveau de la signalisation du bâtiment, seul la signalisation de base est a prévoir au contrat, plus de précisions viendront par addenda. Finalement à l'expection du câblage pour les TI fait par services partagés, l'ensemble des travaux de la division 27 tel que détaillé aux documents d'appels d'offres sont incluent au présent contrat.</p>
<p>Dans le formulaire de soumission, vous demandez que la soumission soit valide pour une période de 120 jours MAIS sur le formulaire de cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504), téléchargé sur votre site web, la période de validité est de 60 jours. Veuillez clarifier.</p>	<p>La période de validité des soumissions requise est 120 jours. Dans le formulaire en question ça dit que "LE PRÉSENT CAUTIONNEMENT SERA NUL ET NON AVENU :</p> <p>(a) si le débiteur principal, dans l'éventualité où sa soumission est acceptée dans le délai prescrit par la Couronne ou, en l'absence d'un tel délai, dans les soixante (60) jours suivant la date de clôture de l'appel d'offres.." Le délai prescrit est donc 120 jours.</p>
<p>Je vous écris afin d'avoir des informations additionnelles sur les dimensions souhaitées du système de rayonnages mobiles compris dans l'appel d'offres de la construction du CSI à Laval. Le système se trouve au local 2011 et la description sommaire à la section 10 56 13.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Profondeur des étagères • Largeur des étagères • Hauteur des étagères • Dimension de l'allée de circulation • Dimensions hors-tout du système 	<ul style="list-style-type: none"> • Profondeur des étagères / 30 pouces / 762mm • Largeur des étagères / 78-3/4 pouces / 2000mm • Hauteur des étagères / 88 pouces / 2235mm • Dimension de l'allée de circulation / Allée de circulation de 30 pouces / 762mm • Dimensions hors-tout du système / 278 pouces x 88 pouces / 7061mm x 2235mm
<p>Est-ce que tous les sous-traitants doivent avoir une Autorisation de détenir des renseignements (ADR)</p>	<p>Seulement les sous-traitants qui auront accès à de l'information PROTÉGÉ B</p>

<p>Annexes Rapport d'étude géotechnique 83 Résumé des travaux de réhabilitation environnementale 19 Selon le plan de sondage, il manque plusieurs rapports de forage. Pouvez-vous nous les fournir ? Avez-vous un plan topographique avec les niveaux de terrain car plusieurs forages n'indiquent pas les niveaux de terrain ?</p>	<p>Tous les rapports de forage seront dans le rapport de réhabilitation environnementale qui sera émis prochainement, la version en annexe est un résumé du rapport. Aucun plan topographique sera fourni dans le rapport complet des travaux de réhabilitation environnementale. Cependant, les élevations du terrain fini suite aux travaux de décontamination se trouvent sur les plans.</p>
<p>Je souhaiterais savoir si les variateurs de fréquence pour les ventilateurs sont à fournir par la division 23 ou 25</p>	<p>Certains variateurs sont fournis par la division 23 et d'autres par la division 25 dépendant des équipements, voir les spécifications.</p>
<p>Nous aurions besoin de plus d'information concernant les adoucisseurs à fournir aux articles 104a et 104b, selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - température maximale de l'eau chaude à traiter - Diamètre de l'alimentation hydraulique - Débit instantané - Consommation journalière - Quelle est le contenu de la note # 7 au plan - Avez-vous un modèle référence 	<p>Les articles n°104a et 104b doivent être compatibles avec le lave- vaisselle, article n°102a, décrits avant dans le même document. Les adoucisseurs sont généralement achetés chez le même fournisseur d'équipement, garantissant la compatibilité entre les deux équipements. Les informations suivantes demandées ne sont pas pertinentes pour le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Température maximale de l'eau chaude à traiter • Diamètre de l'alimentation hydraulique • Débit instantané • Consommation journalière • Quel est le contenu de la note # 7 au plan • Avez-vous un modèle référence.
<p>Voici une question concernant les travaux en CVCA: Au plan M206 il y a la description du condenseur CD01 fourni et installé par l'entrepreneur en chauffage / refroidissement. Est-ce que la tuyauterie de réfrigération doit-être faite par ce même entrepreneur, svp éclaircir.</p>	<p>Les EXIGENCES CONNEXES de chaque sections des divisions 21, 22, 23 et 25 regroupent les sections par entrepreneurs responsables des travaux de ces sections.</p>

<p>Clarifier s'il vous plait l'étendue des travaux du sous-traitant en plomberie : o Qui est responsable des travaux de calorifugeage (23 07 16 isolation des matériels de CBVCA, et 23 07 19 isolation pour tuyauterie)o Qui est responsable des travaux de géothermie (23 21 15)? Est-ce l'entrepreneur général ou le plombier Les travaux de réseaux frigorifiques 23 23 00 qui ne se trouvent pas sur les plans de plomberie et inscrit dans les exigences connexes de la section 22 05 15, font ils partie des travaux du plombier?- Bien vouloir nous donner le devis pour les planchers radiants- Quelles sont les marques acceptables pour les circulateurs d'eau chaude domestique et pompes submersibles (22 10 10). Ces informations ne se trouvent pas dans les tableaux des équipements.</p>	<p>Les EXIGENCES CONNEXES de chaque sections des divisions 21, 22, 23 et 25 regroupent les sections par entrepreneurs responsables des travaux de ces sections. Les informations pour le plancher radiant sont indiqués sur le plan. Les information sur les pompes sont indiqué dans la section 22 10 10.</p>
<p>Section 07 46 16 : Est-ce possible de savoir le fini des panneaux d'aluminium exemple : fini liquide Duranar, Duranar XL ou fini poudre ? Si la garantie de 20 ans est demandé un fini liquide Duranar est 20 ans, si poudre voulu D-2000 20 ans. besoin de plus de précision svp!</p>	<p>Par souci d'équité et de transparence et tel que stipulent les accords commerciaux nationaux et internationaux, aucune marque particulière ne sera mentionnée ou favorisée dans nos devis et plans qui sont basés sur les performances.</p>
<p>section 07 46 19 : Est-ce possible nous aider un peu pour les matériaux voulu pour les types identifier, je comprends que vous désirez laisser le choix à la libre compétition. En n'identifiant aucun revêtement et leur compagnie, mais de l'aide serait apprécié.</p>	<p>Par souci d'équité et de transparence et tel que stipulent les accords commerciaux nationaux et internationaux, aucune marque particulière ne sera mentionnée ou favorisée dans nos devis et plans qui sont basés sur les performances.</p>
<p>Est-ce possible de savoir le support en acier nervuré ? quel profilé est voulu??? Quel FM ??? besoin de plus de précision svp!</p>	<p>Le support en acier nervuré est décrit à la section 07 46 19, article 2.5. Aucune étiquette « FM » ne lui a été attribué car il ne s'agit pas d'un revêtement extérieur mais une composante de l'assemblage. Par souci d'équité et de transparence et tel que stipulent les accords commerciaux nationaux et internationaux, aucune marque particulière ne sera mentionnée ou favorisée dans nos devis et plans qui sont basés sur les performances.</p>
<p>Le FM08, FM09, FM10 se retrouve ou quel section du devis? et quel est le profilé voulu? besoin de plus de précision svp!</p>	<p>FM 08 et FM 09 sont décrits à la section 07 62 00 et FM10 à la section 07 46 19. Toutefois, par souci d'équité et de transparence et tel que stipulent les accords commerciaux nationaux et internationaux, aucune marque particulière ne sera mentionnée ou favorisée dans nos devis et plans qui sont basés sur les performances.</p>

<p>Section 07 46 73 : Les tuiles de céramique sont installé avec un oméga 20 du fabriquant qui est fixé à la vertical et un Z-bar ajustable horizontal normalement. Dans la composition de mur sur le plan page A400 est-ce possible de nous dire si la sous-structure décrite a cette page est bonne. Je ne suis pas sûr que ce qui est monté soit applicable ? est-ce possible de voir si la composition est bonne ? il y a 3 éléments structural ???? 4 si compte l'oméga 20 du fabriquant ?</p>	<p>La composition est bien requise tel que décrit. L'isolant doit être séparé en deux pour briser les ponts thermiques et le système de revêtement de céramique requiert un support horizontal avec raidisseurs.</p>
<p>Qui doit fournir et installer le Z-barre de 100mm et le Z-barre 50mm qui est avec isolant. Que ce soit pour le revêtement d'acier ou aluminium ou Céramique? besoin de plus de précision svp!</p>	<p>L'ordonnancement des travaux et la séparation éventuelle de parties du contrat relèvent exclusivement de la responsabilité de l'Entrepreneur.</p>
<p>La section de devis 12 21 23, Stores à enroulement, est manquante aux devis. Pouvez-vous la publier, s'il-vous-plaît.</p>	<p>La section 12 21 23 - Stores à enroulement sera supprimée de la table des matières et les toiles solaires identifiées aux plans seront prévues hors contrat.</p>
<p>Dans la section du devis 084413 le chapitre 1.8. a) Vous demandez du matériel supplémentaire quel est le format requis des unités scellées supplémentaires? b) Est-ce que c'est une unité scellée supplémentaire pour chaque dimension différente (Nous aurons plusieurs dimensions différentes)? c) Indiquer nous quel format vous voulez? d) Indiquer nous c'est quoi un panneau de remplissage supplémentaire?</p>	<p>l'article 1.8.1.1.1 demande 1 panneau de verre scellé supplémentaire de chaque format requis. Les panneaux de remplissage isolés sont les éléments incorporés au mur rideau qui ne sont pas des unités scellées</p>
<p>La porte #1837 qui est marquée dans le bordereau des portes et cadres comme étant une porte P6 alors que les portes en Aluminium sont des P13 donc vous nous demandez de l'acier ou de l'aluminium?</p>	<p>La porte est en aluminium et de type P6.</p>
<p>La porte 1216 vous nous demandez une porte P5.</p>	<p>Effectivement</p>
<p>Est-ce que cette porte comporte une traverse intermédiaire comme c'est indiqué dans la page du plan A-802?</p>	<p>oui</p>
<p>Dans le bordereau des portes c'est une porte en aluminium mais dans le groupe de quincaillerie 55 vous décrivez une charnière ultra-robuste et carcérale est ce que cette porte est en aluminium?</p>	<p>La porte sera modifiée pour une porte en acier. Voir addenda A02.</p>
<p>Pour la fenêtre F-1102B, pouvez-vous nous émettre un devis pour cette fenêtre ?</p>	<p>Les spécifications de cette fenêtre se retrouvent dans la section 10 51 13.</p>

<p>Pour le mur-rideau dans les élévations 8 et 9 de la page A-304 et 2 et 14 de la page A-305 est ce qu'il y a des dessins dans la sérigraphie?</p>	<p>L'enduit opacifiant CE23 est une imitation de dépoli à l'acide et est appliqué sans motif sur la pleine surface indiquée aux élévations</p>
<p>Quel est le type de vitrage pour : a) L'imposte de la porte de l'élévation 8 de la page A-304? b) Les élévations 6, 9 et 10 de la page A-304? c) L'élévation 16 page A-305?</p>	<p>Vous référer à la note générale 1 en haut de page des feuilles d'élévation de vitrage. Lorsque que le type de verre n'est pas indiqué, vous référer aux élévations générales.</p>
<p>À la page A400 les compositions M06, M06.1 ont dû Fibrociment comme revêtement extérieur se revêtement se retrouve à quel section ? Quel spécialité doit fournir et installer se revêtement ? besoin de plus de précision svp.</p>	<p>Sera clarifié dans la section 09 21 16 - en addenda A02</p>
<p>Les solins de couronnements identifier E7.100 sont-ils à fournir et installer par le couvreur ?</p>	<p>L'ordonnancement des travaux et la séparation éventuelle de parties du contrat relèvent exclusivement de la responsabilité de l'Entrepreneur.</p>
<p>À la section du devis 07 46 19 la couleur Gris foncé Benjamin Moore 2133 noir absolue pour les types FM02 et FM04 Est-ce que la peinture doit-être fournis et peint par le fabricant du revêtement pour avoir une garantie de 40 ans, car si oui Cette option est très couteuse car nous devons acheter un 40 000 livres d'acier pour avoir une couleur spécial non standard (option couteuse \$\$). L'autre option est de faire peinturé l'acier requis de cette couleur chez un peintre après l'achat chez le fabricant, mais l'acier peint chez un peintre vient avec aucune garantie sur le fini, L'acier peinturé à l'extérieur du fournisseur d'acier annule ca garantie de 40 ans sur le fini prépeint standard. Quel choix est le vôtre en période de conception/soumission de votre projet ? est-ce possible pour avoir une bonne garantie et diminuer les couts de choisir Un noir dans la gamme prépeint standard, meilleur choix pour l'argent et meilleur choix pour la garantie du fini à long terme pour le produit.</p>	<p>Le fini requis doit être de type à résine de fluorure de polyvinylidène (PVDF) avec la garantie indiquée. Voir également réponse à la Q37 et devis révisé, voir addenda A02.</p>
<p>L'item identifier au plan VM03 (E8.69) au toit est-ce bien le vitrier qui fournit et installe ce produit?</p>	<p>L'ordonnancement des travaux et la séparation éventuelle de parties du contrat relèvent exclusivement de la responsabilité de l'Entrepreneur.</p>

<p>Le tableau des équipements de cuisine au plan SA-201, indique à la note 28, pour l'item 31 (Cuiseur à vapeur double) qu'un système de refroidissement des eaux usées à évaluer; est-il requis? Si oui, bien vouloir nous donner les caractéristiques.</p>	<p>Se référer aux documents de la discipline Mécanique (plomberie / drainage).</p>
<p>Qui fournit les couvercles des puisards (pompes submersibles) ? si c'est le plombier, bien vouloir nous donner les caractéristiques.</p>	<p>Les couvercles de puisard sont spécifiés aux documents de structure et fournis par l'entrepreneur général.</p>
<p>Dans la composition ME04.1 <ul style="list-style-type: none"> • Le revêtement extérieur est vertical sur les élévations • Le revêtement de support de vissage est horizontal normalement • Problème car le prochain support doit-être vertical ? <p>Le z-bar de 75mm est horizontal , est-ce possible de savoir si cela est une erreur Ou voulu, car est-ce que le Z-bar devrait-être de 50mm et de rajouter un oméga vertical de 25mm?</p> </p>	<p>La composition est illustrée en plan, donc les sous-entremises sont bien identifiées dans le bon sens.</p>
<p>Au détail 209/A123, le panneau d'aluminium 3mm bouts fermés, est-ce le vitrier qui doit les inclure à sa soumission</p>	<p>L'ordonnancement des travaux et la séparation éventuelle de parties du contrat relèvent exclusivement de la responsabilité de l'Entrepreneur.</p>
<p>Revêtement extérieur: Pour que l'on puisse fixer les tubes de céramique tel que sur croquis 12/552, est-ce que les plaques en angle aux extrémités sont faites par le sous-traitant de métaux ouvrés comme la partie du centre qui elle est en acier galvanisé de 10mm (par le sous-traitant de métaux ouvré) ?</p>	<p>Voir l'addenda A03 L'ordonnancement des travaux et la séparation éventuelle de parties du contrat relèvent exclusivement de la responsabilité de l'Entrepreneur</p>
<p>Revêtement extérieur: Pour le revêtement Muralic sous la tôle à baguette, est-ce qu'il doit être pré-peint ou seulement galvanisé ?</p>	<p>Nous ne pouvons confirmer ou infirmer aucun nom de produit pour le support en acier nervuré. Le fini est galvanisé, voir section 07 46 19, art. 2.5.1.</p>
<p>Revêtement extérieur : Concernant les profilé FM02 & FM04 en acier, la couleur disponible chez les fournisseur est Noir QC-18262 OU QC-28262 Idéal, Agway ou Duchesne ou le QC-56068 de Vic c'est tous la même couleur. Mais pour ce qui est de la couleur spécial Benjamin Moore Noir Absolu # 2133.10, c'est non disponible étant donné le peu de quantité qui est requis en acier soi + - 4500 pc. Veuillez clarifier le type de profilé désiré (16", 20" ou autre) car Duchesne a des produits fixe de 16" ou 20", Agway à des produits variables mais le prix varie également selon la largeur et la perte encouru.</p>	<p>La couleur standard noir n'est pas acceptable. La couleur demandée (Benjamin Moore 2133-10 Noir absolu) est requise pour les revêtements FM02 et FM04 ainsi que pour les solins FM09 (section 07 62 00). Il est permis de fabriquer le revêtement FM04 sur mesure à la pliouse (section 07 46 19, art. 2.2.5.1.) afin qu'il soit possible de réaliser dans le même calibre que les FM02 et FM09. Pour la largeur des FM01, FM02 et FM03, elles sont clairement identifiées (section 07 46 19, art. 2.2.4.2.1. et 2.2.4.3.1.). Spécifiquement pour le FM01, la largeur est de 500mm±15mm, donc toutes les largeurs comprises entre 485mm et 515mm sont acceptées, y compris 20" (508 mm). Voir également réponse à la Q29 et devis révisé.</p>

Dans la composition ME02, à qui revient la pose du premier Z de 25 mm ?	L'ordonnancement des travaux et la séparation éventuelle de parties du contrat relèvent exclusivement de la responsabilité de l'Entrepreneur.
Pouvez-vous fournir de l'information supplémentaire sur le produit identifié E7.143 tel que montré au détails 4/405 ?	Nous comprenons que vous référez au détail 4/A505. Le produit identifié E7.143 est décrit à la section 07 52 00, art. 2.15.
Item 3056, Rangements à couteaux sur le plan vs banc de salle d'attente 02 au devis. Svp clarifier.	Il s'agit d'une erreur au devis, le rangement de couteaux est effectivement 3056 et les banc de salle d'attente type 02 sont plutôt 3001, 3002 et 3005. Le tout sera adressé dans l'addenda A02
Pouvez-vous transmettre des coupes et des informations supplémentaires sur le mobilier 75/905 ?	Voir addenda A01
Est-ce que les tabourets qui sont identifiés 3016 sur les plans de mobilier sont les même que ceux identifiés 106 sur les plans de RDC ?	Non les tabourets 3016 sont préfabriqués, achetés et installés seulement. Les tabourets 106 doivent être faits sur mesure, le détail de ce tabouret se retrouve à la page A907.
10 14 00, Signalisation dans les bâtiments semble être manquante du volume 2 du devis. Pouvez-vous d'émettre cette section ?	Sera émise dans l'addenda A02
Pouvez-vous fournir le fini des panneaux d'aluminium exemple : fini liquide Duranar, Duranar XL ou fini poudre ? Si la garantie de 20 ans est demandée un fini liquide Duranar est 20 ans, si poudre voulu D-2000 20 ans. Svp clarifier.	Question en doublon, voir Q12.
Qui doit fournir et installer le Z-barre de 100 mm et le Z-barre 50 mm qui est avec isolant. Que ce soit pour le revêtement d'acier, d'aluminium ou de céramique, pouvez-vous clarifier ?	Question en doublon, voir Q17.
À la page A400 les compositions M06, M06.1 ont du Fibrociment comme revêtement extérieur. À quelle section se retrouve ce revêtement ? Quelle spécialité doit fournir et installer ce revêtement ?	Question en doublon, voir Q27.
12 21 23, Stores à enroulement semble être manquante du volume 2. Pouvez-vous émettre cette section ?	Les stores à enroulement seront hors contrats. Voir addenda A02
Pour que l'on puisse fixer les tubes de céramique tel que sur croquis 12/552, est-ce que les plaques en angle aux extrémités sont faites par le sous-traitant de métaux ouvrés comme la partie du centre qui elle est en acier galvanisé de 10 mm (par le sous-traitant de métaux ouvrés) ?	Question en doublon, voir Q35.

<p>Pour le revêtement Murale sous la tôle à baguette, est-ce qu'il doit être pré peint ou seulement galvanisé ?</p>	<p>Question en doublon, voir Q36.</p>
<p>Veillez enlever de la section 05 50 00 Ouvrages métalliques le point 2.10 Structure de support des pare-soleil en tube de céramique et l'inclure dans la division 07 46 73 Système de façade ventilée en panneaux de céramique afin d'éviter tout double ou oubli de la part des sous-traitants.</p>	<p>L'ordonnancement des travaux et la séparation éventuelle de parties du contrat relèvent exclusivement de la responsabilité de l'Entrepreneur.</p>
<p>Certaines erreurs se sont glissées sur le plan des finis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle 1002 / Plan A141 à Le tableau des finis indique un fini murale époxydique EE05 alors que le plan n'indique rien. • Salle 1200 / Plan A141 à Le tableau des finis indique un fini mural G-EE05 alors que le plan n'indique aucune EE05. • Salle 1204 / Plan A141 à Le tableau des finis mural devrait indiquer GH-P + C01 + C02 et non GH-P + GH-EE005 + C01 • Salle 1205 / Plan A141 à Le tableau des finis mural n'indique pas de CO3 alors que le plan oui. • Salle 1405 / Plan A141 à Le tableau des finis mural n'indique pas de CO3 alors que le plan oui. • Salle 1406 / Plan 141 à Il manque le fini mural EE05 sur le plan ou il y a erreur dans le tableau des finis. • Salle 1406B / Plan 141 à Le fini mural devrait être CO1 et non C02. • Salle 1504 / Plan 141 à Le tableau des finis mural devraient indiquer C01 + C02 • Salle 1507, 1508, 1509 / Plan A141 à Le tableau des finis indique EE05 comme fini mural alors que le plan non. • Salle 1601-B / Plan 141 à Il manque le fini mural EE05 sur le plan. • Salle 1604 / Plan 141 à Il manque le fini mural EE05 sur le plan • Salle 1606-B / Plan 141 à Il manque le fini mural EE05 sur le plan. • Salle 1619-A, B, C, D / Plan A141 à Il manque le fini mural EE06 sur le plan. • Salle 1624 / Plan 141 à Le fini mural FM-10 en métal n'est pas indiqué au plan. • Salle 1631 / Plan 141 à Le tableau indique un fini EE05 alors qu'il n'est pas sur le plan. • Salle 1634 / Plan 141 à La tableaux des finis muraux devrait indiquer C01 + C02 • Salle 1701, 1721/ Plan 141 à Le tableau des finis indique EE05 alors que le plan non • Salle 1708 à 1716 / Plan A141 à Le tableau des finis muraux indique un fini EE05 alors que le plan non. 	<p>Il est important de mentionner que seuls les finis SECONDAIRES sont identifiés sur le plan des finis. Lorsque nous avons seulement un fini principal, ce dernier s'applique à l'entièreté de la pièce.</p> <p>Certaines erreurs se sont glissées sur le plan des finis :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Salle 1002 / Plan A141 au tableau des finis indique un fini murale époxydique EE05 alors que le plan n'indique rien. Se retrouve alors dans tout le local. 2. Salle 1200 / Plan A141 au tableau des finis indique un fini mural G-EE05 alors que le plan n'indique aucune EE05. Se retrouve alors dans tout le local. 3. Salle 1204 / Plan A141 à le tableau des finis muraux devrait indiquer GH-P + C01 + C02 et non GH-P + GH-EE005 + C01 Fini mural : GH-P / fini secondaire C01 et C02 (tel qu'indique dans le plan) Éliminer fini GH-EE05 pour la plinthe et le mur (s'appliquait au local 1204A) sera corrigé en addenda A02. 4. Salle 1205 / Plan A141 à Le tableau des finis muraux n'indique pas de CO3 alors que le plan oui. Ajouter dans le tableau C03 sera corrigé en addenda A02 5. Salle 1405 / Plan A141 à Le tableau des finis mural n'indique pas de CO3 alors que le plan oui. Ajouter dans le tableau C03 sera corrigé en addenda A02 6. Salle 1406 / Plan 141 à Il manque le fini mural EE05 sur le plan ou il y a erreur dans le tableau des finis. Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce tel qu'identifié au tableau, c'est local adjacent 1406A qui a un fini époxydique EE05. 7. Salle 1406B / Plan 141 à Le fini mural devrait être CO1 et non C02. Remplacer céramique de type 02 par 01. Sera corrigé en addenda A02 8. Salle 1504 / Plan 141 à Le tableau des finis mural devraient indiquer C01 + C02 Le tableau indique VHIH-P + C01 + EE05. Tel qu'expliqué, dans le plan sont identifiés seulement les finis secondaires C01 et EE05 9. Salle 1507, 1508, 1509 / Plan A141 à Le tableau des finis indique EE05 comme fini mural alors que le plan non. Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires) 10. Salle 1601-B / Plan 141 à Il manque le fini mural EE05 sur le plan. Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan

- Salle 1724A, B, C / Plan A141 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non.
- Salle 1747A, B / Plan A141 à Le tableau des finis muraux indique EE06 alors que le plan non.
- Salle 1751, 1752A, B / Plan 141 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non.
- Salle 1771, 1774A / Plan 141 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non.
- Salle 1801, 1804A, B, C / Plan 141 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non.
- Salle 1808 à 1814 / Plan 141 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non.
- Salle 1835, A, B / Plan 141 à Le tableau des finis muraux indique EE06 alors que le plan non.
- Salle 1842A, 1845, 1846 / Plan 141 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non.
- Salle 1852A, 1855, 1856 / Plan 141 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non.
- Salle 1871, 1872A, B, 1878 à 1882 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non.
- Salle 1503à Le tableau des finis de plafonds indique EE05 alors que le plan non.
- Salle 1604 à Le tableau des finis de plafonds indique EE05 alors que le plan non.

- indique seulement les finis secondaires)
11. Salle 1604 / Plan 141 à Il manque le fini mural EE05 sur le plan
Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires)
12. Salle 1606-B / Plan 141 à Il manque le fini mural EE05 sur le plan.
Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires)
13. Salle 1619-A, B, C, D / Plan A141 à Il manque le fini mural EE06 sur le plan.
Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires)
14. Salle 1624 / Plan 141 à Le fini mural FM-10 en métal n'est pas indiqué au plan.
Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires)
15. Salle 1631 / Plan 141 à Le tableau indique un fini EE05 alors qu'il n'est pas sur le plan.
Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires)
16. Salle 1634 / Plan 141 à La tableaux des finis muraux devrait indiquer C01 + C02
Le tableau indique GH-P + C01 + EE05 et dans le plan sont seulement identifiés les finis secondaires C01 et EE05, donc le reste des murs sont GH-P
17. Salle 1701, 1721/ Plan 141 à Le tableau des finis indique EE05 alors que le plan non
Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires)
18. Salle 1708 à 1716 / Plan A141 à Le tableau des finis muraux indique un fini EE05 alors que le plan non.
Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires)
19. Salle 1724A, B, C / Plan A141 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non.
Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires)
20. Salle 1747A, B / Plan A141 à Le tableau des finis muraux indique EE06 alors que le plan non.
Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires)
21. Salle 1751, 1752A, B / Plan 141 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non.
Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires)
22. Salle 1771, 1774A / Plan 141 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non.
Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires)
23. Salle 1801, 1804A, B, C / Plan 141 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non.
Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires)
24. Salle 1808 à 1814 / Plan 141 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non.

	<p>Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires) 25. Salle 1835, A, B / Plan 141 à Le tableau des finis muraux indique EE06 alors que le plan non. Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires) 26. Salle 1842A, 1845, 1846 / Plan 141 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non. Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires) 27. Salle 1852A, 1855, 1856 / Plan 141 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non. Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires) 28. Salle 1871, 1872A, B, 1878 à 1882 à Le tableau des finis muraux indique EE05 alors que le plan non. Le fini mural principal s'applique dans toute la pièce (le plan indique seulement les finis secondaires)</p>
<p>Certaines informations semblent être manquantes pour permettre de fournir un prix pour la section 10 56 26 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Quel système de classement est à fournir ?• Les dimensions des étagères (hauteur, profondeurs, largeurs) ?• Qu'est ce qui doit y être stocké ?• Est-ce que le système doit être verrouillable ?• Les dimensions du local 2011 ?	<p>Voir addenda A02</p>
<p>Section 08 71 00, Quincaillerie pour portes point 2.6.2 il est indiqué : Fournir cinq (10) copies de chacune des combinaisons des clefs. Quel est la quantité de copies à fournir 5 ou 10 ?</p>	<p>Fournir dix (10) copies de chacune des combinaisons des clefs. Sera ajusté officiellement en addenda A02</p>

<p>Dans la section de devis 09 21 16, au point 3.4.14.1.1 il est indiqué :</p> <p>Degré 5 : Noyer le ruban posé sur les joints et les angles intérieurs dans une pâte à joint et appliquer trois couches distinctes de pâte sur les joints, les angles et la tête des fixations et des autres accessoires utilisés. Appliquer ensuite une mince couche d'enduit de parement sur la totalité de la surface du revêtement mis en place. Les surfaces jointoyées doivent être lisses et exemptes de marques d'outils et de bosselures.</p> <p>• Doit-on réellement considérer cette finition pour les travaux de système intérieur ? Cette norme s'applique plus pour des travaux de musée que pour des travaux de centre de surveillance.</p>	<p>Une correction sera émise dans l'addenda A02 pour le degré de finition.</p>
<p>Qui fournit les refroidisseurs de rejet indiqués sur les détails de raccordement des humidificateurs au plan M-109?</p>	<p>La section 23 84 13 sera modifiée dans le prochain addenda.</p>
<p>Les plans de service alimentaire ne semblent pas être à l'échelle. Pouvez-vous valider cette information ?</p>	<p>oui, les plans des services alimentaires sont à l'échelle. Ne pas tenir compte de cette note aux plans des services alimentaires</p>
<p>Dans la coupe de toiture TT02 serait-il possible de préciser dans quelle section de devis se trouve le dallage et les tapis caoutchouc ?</p>	<p>Les tapis sont dans la section 07 52 00, le dallage sera ajouté dans la même section par addenda.</p>
<p>Est-il possible d'avoir une étendue de travaux mécaniques ?</p>	<p>Les EXIGENCES CONNEXES de chaque section des divisions 21, 22, 23 et 25 regroupent les sections par entrepreneurs responsables des travaux de ces sections.</p>
<p>Il y a des contradictions entre la section 233813 et la division 11. Voir les pages 3 de deux sections l'article 1.6.2 (Chaque section doit fournir et installer les mêmes équipements).</p>	<p>Il n'y a pas de contradiction. Le soumissionnaire retenue doit fournir les 4 sections, soit les hottes de ventilation, les chambres froides et leurs systèmes de réfrigération, les équipements standards et les équipements manufacturés. Référence paragraphe 1.11.4 de la section 23 38 13 du devis.</p>
<p>Est-ce que la section 233813 doit fournir et installer seulement la hotte de cuisine décrite à la page 10, l'article 2.3 ?</p>	<p>Non, la section 23 38 13 doit également fournir les sections 11 40 10, 11 40 20 et 11 41 10.</p>
<p>Dans la section 233813 nous ne trouvons pas la partie 2.7 (voir article 1.6.3 à la page 3). Existe-t-elle ?</p>	<p>On devrait lire section 2.3 au lieu de 2.7 au point 1.6.3.</p>

<p>Art. 2.4.1 et 2.4.2 – Membrane pour dalle de propreté : les dalles de propreté intérieure sont recouvertes d'un enduit époxy. À quoi sert cette membrane ? Préciser l'emplacement.</p>	<p>Nous comprenons que vous référez à la section 07 13 52. Il est question des dalles de propreté à couler dans les fonds d'excavation pour supporter l'installation des membranes d'étanchéité horizontales sous les dalles de béton structurale. Par exemple et de façon non limitative, la coupe d'ascenseur (A701) identifie des membranes, elles sont détaillées dans les détails 12 et 13/A508.</p>
<p>Art. 2.5 – Panneau de protection 3 mm. Où doit-on installer le produit ? Il n'y a rien sur les plans.</p>	<p>Nous comprenons que vous référez à la section 07 13 52. Le panneau de protection est requis par-dessus les membranes avant le remblai.</p>
<p>Sur les plans d'architecture vous parlez d'enduit bitumineux sur les fondations et dans le devis section 07 13 52 vous semblez parler de membrane soudée. Clarifiez s.v.p.</p>	<p>L'étanchéité des fondations doit être réalisée à l'aide de membrane de bitume modifiée. Voir les sections 07 27 00.01 (membrane du mur d'enveloppe à poursuivre sur les fondations) et 07 13 52 (fondations enfouies).</p>
<p>Est-ce que c'est à l'électricien d'inclure dans sa soumission les sections sécurisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 27 21 29 Communications – Réseau Local (LAN) • 28 13 00 Sécurité et protection électronique – Contrôle d'accès, alarme intrusion, alarme auxiliaire, interphones et appel à l'aide • 28 23 00 Sécurité et protection électronique – Système de vidéo surveillance 	<p>Nous ne pouvons pas nous substituer à la gestion du projet effectué par l'entrepreneur général toutefois les sections mentionnées dans la question requière une expertise spécialisée qui est différente de celles requises pour l'exécutant de la section 26 (électrique).</p> <p>Les sections mentionnées dans la question prévoient une exécution par un entrepreneur détenant une cote de sécurité d'entreprise au niveau fiabilité, étant également en mesure d'exécuté les travaux décrit par des employés de celui-ci détenant également ce type de cote de sécurité, en plus de l'expertise requises pour ces travaux.</p>
<p>La section de devis 08 11 00 – Portes et bâtis en métal est manquante. Serait-il possible de fournir cette section de devis ?</p>	<p>Oui, elle a été émise dans l'addenda A02</p>
<p>Définition AC1, AC2 et AC3 non disponible ?</p>	<p>Émis dans l'addenda A02 dans la section de devis de portes</p>
<p>Qui doit fournir la porte, cadre et quincaillerie d'innox (1200.3) ? Aucune élévation n'est indiquée au tableau ? Pouvez-vous clarifier ce point ?</p>	<p>L'ordonnancement des travaux et la séparation éventuelle de parties du contrat relèvent exclusivement de la responsabilité de l'Entrepreneur. Voir détail 754 à la page A703 pour les informations.</p>
<p>Qui doit fournir les portes, cadres et quincaillerie (1200.1 et 1200.2) ? On indique portes spécialisées de cuisine dans le devis de quincaillerie ? Pouvez-vous clarifier ce point ?</p>	<p>Voir addenda A02 pour précisions.</p>
<p>Clarification nécessaire pour les ouvertures 1215A1, 1215A2, 1215A3 et 1215B ? Grillage ? Pouvez-vous clarifier ce point ?</p>	<p>Voir note 7020 à la page A702</p>

<p>Groupe 116 à 120 (Barrières), qui s'occupera de fournir la quincaillerie ? Cette barrière ne se retrouve pas au tableau. Pouvez-vous clarifier ce point ?</p>	<p>Les groupes de quincaillerie 112 à 120 réfèrent aux barrières 1 à 18 illustrées au plan d'architecture de paysage AP-100-Surfaces et ref détails_Surface and detail ref. Les numéros de barrières sont encadrés d'un triangle – voir la légende sous le tableau de clôture du même plan. Le type de chacune des barrières est détaillé au tableau de clôture du même plan.</p>
--	---

<p>09 21 16 (2.1.9) : les plinthes en plastique stratifié structurel compact sont plus couramment utilisées en ébénisterie qu'en système intérieur. Ce point ne devrait-il pas apparaître dans la section 06 40 00 ?</p>	<p>L'ordonnancement des travaux et la séparation éventuelle de parties du contrat relèvent exclusivement de la responsabilité de l'Entrepreneur.</p>
<p>09 21 16(2.1.16, 2.1.17, 2.1.18, 2.1.19) : les panneaux d'aluminium sont plus couramment utilisés par les revêtements extérieurs/murs rideaux qu'en système intérieur. Ce point ne devrait-il pas plutôt apparaître dans la section 08 44 13 ?</p>	<p>L'ordonnancement des travaux et la séparation éventuelle de parties du contrat relèvent exclusivement de la responsabilité de l'Entrepreneur.</p>
<p>Section 12.21.23 du devis est manquante</p>	<p>Oui elle a été supprimée de la table des matières</p>
<p>Désirez-vous vraiment des flange de 2" sur les studs 3-5/8" (voir point 2.1.1.3 section 09 22 16)? Les dimensions standard offertes par les fabricants sont soit 1-1/4" ou 1-5/8". Ce qui veut dire que tout le colombage serait fait sur mesure pour le projet. Il faudrait donc s'attendre à des couts matériels plus élevées ainsi que des délais additionnels.</p>	<p>Nous en prenons bonne note. Nous allons ajouter que les dessins d'atelier devront être signés par un ingénieur en addenda. Donc si des flange de dimensions inférieures correspondent aux caractéristiques physiques et fonctionnent selon l'ingénieur, ceux ci pourront être réduits.</p>
<p>Panneaux de plafond en laine de roche. Un seul fournisseur produit de la laine de roche. Il est donc dire qu'un seul produits est considéré et qu'aucun autres fournisseur ne pourra présenté de produits. Pouvons-nous déposer des équivalents dans une autre matière possédant les mêmes propriétés acoustique?</p>	<p>Les tuiles acoustiques doivent avoir les mêmes caractéristiques physiques que celles spécifiées. Elles devront aussi avoir un fini visuel équivalent et doivent aussi être proposées dans les couleurs demandées au devis.</p>
<p>La section 23 07 13 (Calorifuges pour conduits d'air) est-elle sous la responsabilité de l'Entrepreneur en Ventilation? Je ne vois pas de précision dans le devis.</p>	<p>Les EXIGENCES CONNEXES de chaque section des divisions 21, 22, 23 et 25 regroupent les sections par entrepreneurs responsables des travaux de ces sections.</p>
<p>Le détail de raccordement no 5 du plan M-205 (Aérothermes) indique 2 robinets de commandes; par contre, le tableau des robinets de commandes au plan M-501 n'indique pas de robinets de commandes à 3 voies pour les aérothermes.</p>	<p>Les aérothermes sont raccordés avec des robinets 2 voies</p>

Pouvez-vous nous indiquer à quel endroit se trouve le rideau d'enroulement coupe-feu demandé?	Voir coupe 623 à la page A603
Les plafonds MDF ignifuge stratifié sont à la charge quelle section de devis?	L'ordonnancement des travaux et la séparation éventuelle de parties du contrat relèvent exclusivement de la responsabilité de l'Entrepreneur.
Les portées de travaux pour la mécanique de bâtiment ne sont pas définies. Exemple: Les aérothermes sont pour la ventilation ou la plomberie? Les contrôles sont à qui?	Les EXIGENCES CONNEXES de chaque section des divisions 21, 22, 23 et 25 regroupent les sections par entrepreneurs responsables des travaux de ces sections.

- Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés -